



Photo : Johanne Lessard, graphiste

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE CULTURE BEAUPORT

Mardi 14 avril 2026 - 19 h
Salle de diffusion du Couvent de Beauport

Québec, le 19 mars 2026

À tous nos organismes membres,

C'est avec plaisir que nous vous convions aux assemblées générales annuelles du Conseil beauportois de la culture (CBC) et du Comité Financement Culture Beauport (CFCB) qui se tiendront le :

Date : **Mardi 14 avril 2026, 19h**

Adresse : **Salle de diffusion du Couvent de Beauport**

11, Avenue du Couvent, Québec, G1E 6R9

Cette invitation s'adresse à l'ensemble des membres de votre conseil d'administration. Toutefois, chaque organisme est tenu de déléguer une personne votante en son nom par voie de résolution. Seule la personne déléguée a le droit de proposer, d'appuyer ou de voter à l'assemblée générale annuelle du CBC. Vous devez nous faire parvenir cette résolution par courriel avant la tenue des assemblées générales ou l'avoir en main au moment de votre arrivée.

- Veuillez noter que la cotisation annuelle de 50\$ pour l'année 2026 doit être payée pour pouvoir participer.
- Les états financiers vérifiés de l'année 2025 vous seront remis lors de l'assemblée.
- 4 postes d'administrateurs seront à combler cette année au conseil d'administration du CBC.
- En ce qui concerne l'assemblée générale du CFCB, seuls les administrateurs élus du CBC ont le droit de proposer, d'appuyer ou de voter.

Nous espérons pouvoir compter sur votre présence et votre engagement lors de ces assemblées générales. Votre participation est essentielle à la vitalité et au bon fonctionnement du CBC. Nous avons hâte de vous entendre cette année et de vous rencontrer.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute question d'ici là.

Au plaisir de vous y accueillir,

En espérant compter sur votre présence,

Danielle Nicole, présidente
Conseil beauportois de la culture

Romain Lévesque, président
Comité Financement Culture Beauport

P.J. : Ordres du jour, résolution, facture pour la cotisation.

Mardi 14 avril 2025 à 19h
Salle de diffusion du Couvent de Beauport
11, Avenue du Couvent, Québec, G1E 6R9

Ordre du jour

1. Ouverture de la rencontre
2. Constatation du quorum
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 avril 2025
6. Lecture de la correspondance (s'il y a lieu)
7. Rapport du conseil d'administration
8. Rapport financier 2025
9. Nomination d'un vérificateur
10. Ratification des actes des administrateurs
11. Lecture de la procédure d'élection
12. Élections des administrateurs
13. Varia
14. Levée de l'assemblée

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du

Conseil Beauportois de la Culture

tenue le 3 avril 2025 à 19h

à la Salle de diffusion du Couvent de Beauport

Étaient présent(e)s : voir liste en annexe

1. Ouverture

Madame Danielle Nicole souhaite la bienvenue aux membres présents.

2. Constatation du quorum

Le quorum est atteint par la présence de 11 organismes sur 16 et de 10 artistes.

3. Lecture de l'avis de convocation

Madame Danielle Nicole fait la lecture de l'avis de convocation.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Danielle Nicole fait la lecture de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté sur une proposition de monsieur Gilles Grenier, appuyée par madame Jacqueline Fournier. Adopté à l'unanimité. **(25-AGA-CBC-01)**

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA tenue le 11 avril 2024

Madame Danielle Nicole fait la lecture du procès-verbal de la précédente AGA.

Le procès-verbal de l'assemblée générale tenue le 11 avril 2024 est adopté sous condition que la liste des présences soit modifiée pour refléter les présences réelles, proposé par monsieur Marcel Audy, appuyée par madame Gisèle Hains. **(25-AGA-CBC-02)**

6. Lecture de la correspondance

Aucune correspondance reçue.

7. Rapport du Conseil d'administration

Au cours de l'année 2024, le conseil d'administration a tenu dix réunions. La présidente tient à remercier les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité et leur implication.

Administrateurs du CBC :

- Danielle Nicole, présidente (EMCB)
- Gilles Grenier, vice-président et délégué au CGBDC (représentant des artistes)
- Marcel Audy, trésorier et délégué au CFBDC (SAHB)
- Romain Lévesque, administrateur (représentant du public)
- Gisèle Hains, administratrice (ALB)
- Élodie Bourgoïn, administratrice (HCB)

Salle de diffusion du Couvent de Beauport

L'année 2024 a accueilli une riche programmation culturelle dans la Salle de diffusion du Couvent de Beauport :

- Résidence / performance / exposition *Un point bleu pâle* du collectif Austarda (suite de la programmation 2023)
- Exposition de Laurence Bélanger *Éveil*
- Ateliers créatifs de Laurence Bélanger (3 parties)
- Concert de Myriam Noury *Piano Voyageur*
- Activité culturelle de Marie-Pier Genest *Prestation interactive de conte musical éducatif pour enfants*
- Exposition *Beauport en art* de Lucie Lefebvre
- Exposition collective *Beauport en art* de Diane Boilard, Martin Bouchard, Hélène Brodeur, Allen Dawson, Gilbert Drolet, Alain Dubé, Gilles Grenier, Christianne Hamel, Sylvain Jalbert, Yvon Lemieux, Réjeanne Lizotte (posthume), Michel Nigen, Madeleine Ouellet et Julie Picard.
- Activité culturelle de Karine Champagne (Jazzy Mama) *SCAT TA VIE*
- Concert de Claude Vallière *Une voix plurielle*
- Exposition de Martin Bouchard *50 ans en arts visuels... et ça continue*
- Conférence de Martin Bouchard
- Atelier créatif de Laurence Bélanger *Sputniks*
- Ateliers créatifs de Noël des CFC, CFGM, CFST et CFB (4 parties)
- Résidence / performance de Julie Perreault et Alain Audet (Quimera)
- Atelier de Flamenco par Julie Perreault et Alain Audet

En 2024, la Salle de diffusion du Couvent de Beauport a consolidé son rôle de lieu culturel dynamique, apprécié tant pour son cachet patrimonial que pour la qualité de sa programmation. L'implication des artistes dans l'accueil du public, le succès des expositions et des vernissages, ainsi que la croissance des plateformes numériques ont renforcé l'engagement de la

communauté. De plus, la diversification des activités et le développement de partenariats locaux ont permis d'élargir notre rayonnement et d'attirer de nouveaux publics. La programmation principale a rejoint 881 visiteurs en plus des 706 attirés par les activités tenues dans la salle par de organismes membres, pour un total de 1587 visiteurs en 2024.

Salon de mai

Le Salon de mai était également de retour du 2 au 5 mai aux Promenades Beauport pour une 54e édition. Plusieurs fidèles du Salon ont répondu à l'appel. Au total, ce sont environ 90 exposants qui ont participé au Salon, dont plusieurs organismes membres de Culture Beauport. La transition de propriétaire et de gestionnaires des Promenades Beauport s'est bien passée.

La prochaine édition du Salon de mai, qui se déroulera du 1er au 4 mai 2025, est en cours de préparation.

Subventions

En 2024, les activités du Bingo des Chutes ont connu un bon succès, quoique légèrement moins qu'anticipé.

Ce sont 73 527\$ en subventions qui ont été remis aux organismes par le Comité de financement Culture Beauport. En comparaison, les subventions pour 2023 s'élevaient à 77 009 \$. En 2022, ce sont 40 945 \$ qui avaient été octroyés.

Élite culturelle

En 2024, grâce au Fonds pour l'élite culturelle Normand-Brunet, le CBC a pu remettre une subvention de 500\$ à l'artiste Christianne Hamel pour la création d'un site web.

Par ailleurs, le 22e Prix d'Excellence Normand-Brunet, d'une valeur de 1 000\$, a été remis au musicien percussionniste Jérémie Carrier.

Coordination et services aux membres

Madame Natasha Courtiol ayant annoncé vouloir quitter ses fonctions, le conseil d'administration a procédé, en août dernier, au recrutement d'une nouvelle coordonnatrice. Le choix s'est arrêté sur madame Camille Biron, qui est entrée en fonction en septembre 2024.

Par ailleurs, les services aux membres ont été maintenus malgré l'absence, pendant quelques mois, de madame Johanne Lessard pour des raisons de santé.

Saison 2025

En concordance avec le mandat confié par la Ville de Québec au Conseil beauportois de la culture, la programmation pour 2025 comportera trois expositions et une résidence d'artistes en plus de treize activités culturelles qui seront proposées ponctuellement tout au long de l'année dans. Cette programmation a été établie par le comité artistique à partir des dossiers reçus dans le cadre de l'appel de projets lancé en octobre 2024.

Le rapport des activités est reçu par l'assemblée.

8. Rapport financier

Monsieur Marcel Audy présente le rapport financier du CBC en date du 31 décembre 2024, tel que préparé par la firme comptable Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin.

Le rapport financier de l'année 2024 est reçu par l'assemblée.

9. Nomination d'un vérificateur

Sur une proposition de madame Line Drolet, appuyée par monsieur Pierre Verret, l'assemblée générale reconduit le mandat de vérification des comptes pour l'année 2024 à la firme Gariépy, Gravel, Larouche, Blouin CPA S.E.N.C.R.L. Adopté à l'unanimité. **(25-AGA-CBC-03)**

10. Ratification des actes des administrateurs

Sur une proposition de monsieur Jacqueline Fournier, appuyée par madame Line Drolet, l'assemblée générale ratifie les actes des administrateurs pour l'année 2024. Adopté à l'unanimité. **(25-AGA-CBC-04)**

11. Lecture de la procédure d'élection

On prend connaissance de la procédure d'élection. Seuls les délégués autorisés peuvent être mis en candidature. Ils sont les seuls à pouvoir proposer et voter.

Trois administrateurs sont en fin de mandat; les postes occupés par monsieur Gilles Grenier, madame Gisèle Hains et monsieur Romain Lévesque deviennent vacants. Mesdames Danielle Nicole et Élodie Bourgoïn ainsi que monsieur Marcel Audy sont en poursuite de mandat pour une deuxième année.

Selon les règlements généraux du CBC, quatre postes doivent donc être comblés, le conseil d'administration devant compter au moins sept membres.

Monsieur Simon Carreau agira comme président d'élection et madame Camille Biron comme secrétaire.

12. Élection des administrateurs

Les candidatures suivantes sont proposées par l'assemblée :

- **Madame Gisèle Hains**, sur une proposition de monsieur Marcel Audy;
- **Monsieur Gilles Grenier**, sur une proposition de madame Danielle Nicole;
- **Monsieur Romain Lévesque**, sur une proposition de madame Gisèle Hains;
- **Monsieur Pierre Verret**, sur une proposition de madame Danielle Nicole;

- **Madame Monique Pelletier**, sur une proposition de madame Danielle Nicole;

Après vérification auprès des candidats, madame Monique Pelletier et monsieur Pierre Verret décline leur mise en candidature. Madame Gisèle Hains ainsi que messieurs Gilles Grenier et Romain Lévesque acceptent pour leur part d'être mis en candidature.

On confirme donc l'élection de ces trois administrateurs qui comblent trois des quatre postes libres.

- **Madame Gisèle Hains**
- **Monsieur Gilles Grenier**
- **Monsieur Romain Lévesque**

Le poste qui demeure vacant pourra être comblé par le conseil d'administration en cours d'année.

13. Varia

Madame Amandine Duflocq invite les membres présents à assister au concert de l'Harmonie Montmorency, qui aura lieu le 31 mai prochain à l'église Saint-Gertrude de Beauport.

Monsieur Gilles Grenier, du Centre artistique du Fargy, invite les membres présents à visiter l'exposition des finissants du centre, qui se tiendra en avril prochain dans la Salle de diffusion du Couvent de Beauport.

Monsieur Marcel Audy invite les membres présents à l'inauguration imminente de la nouvelle exposition permanente de la Maison Girardin, présentée par la Société d'art et d'histoire de Beauport – date à confirmer.

Madame Gisèle Hains invite les membres présents à assister à la première des huit représentations de la saison 2025 de l'Association lyrique, qui aura lieu le 9 mai au Centre municipal Monseigneur-de-Laval.

Monsieur Simon Carreau invite les membres présents à assister au concert de l'Harmonie des Cascades, qui aura lieu le 10 mai à la Salle Dina-Bélanger. Il mentionne également que Québec en harmonies se tiendra exceptionnellement au parc Roland-Beaudin, les 21 et 22 juin prochains, en raison des travaux à l'agora Girardin.

Madame Danielle Nicole invite les membres présents à assister au Festival Jazz'Art, qui se tiendra du 25 au 27 juillet. En raison de travaux prévus cet été au parc Girardin, les trois soirées du festival auront lieu exceptionnellement dans le stationnement du Centre sportif Marcel-Bédard. Elle invite également les membres à la 7^e édition de Les Balcons s'animent dans Montmorency, présentée par l'École de musique des Cascades, tous les mardis soir de juillet.

Camille Biron, coordonnatrice du CBC, mentionne son intérêt à rencontrer tous les organismes à l'automne prochain afin d'amorcer un dialogue entre le CBC et ceux-ci, mais également entre les organismes eux-mêmes. Cette démarche viserait à mieux comprendre les différents besoins du milieu, à discuter des réalités propres à chacun et à prendre le pouls de la scène culturelle à Beauport, dans le but de mieux soutenir les organismes et de les représenter de manière plus efficace.

14. Levée de l'assemblée

L'assemblée générale est levée à 20h34 sur une proposition de madame Gisèle Hains, appuyée par monsieur Marcel Audy. Adopté à l'unanimité **(25-AGA-CBC-05)**

Conseil beauportois de la culture

Liste des présences à l'Assemblée Générale Annuelle
tenue le jeudi 11 avril 2024 au Couvent de Beauport

<p><u>Représentants des organismes à la rencontre :</u></p> <p>Association Lyrique de Beauport Gisèle Hains</p> <p>Cercle de Fermière de Beauport Jacqueline Fournier</p> <p>Cercle de Fermières Courville Monique Pelletier</p> <p>Cercle de Fermières Ste-Thérèse La Sablière Line Drolet</p> <p>Fédération 11 – Québec Est Charlevoix Karine Jalbert</p> <p>Harmonie Montmorency Amandine Duflocq</p> <p>Club de danse sociale de Québec Pierre Verret</p> <p>École de musique des Cascades de Beauport Danielle Nicole</p> <p>Harmonie des Cascades de Beauport Simon Carreau Élodie Bourgoin</p> <p>Société d'art et d'histoire Marcel Audy</p> <p>Association Artistique d'Hier et d'Aujourd'hui Jacques Cadorette</p>	<p><u>Artistes professionnels beauportois membres :</u></p> <p>Alain Dubé Allen Dawson Christianne Hamel Denis Douville Gilbert Drolet Gilles Grenier Madeleine Ouellet Michèle De Tremmerie Sébastien Douville Sylvain Jalbert</p> <hr/> <p>Personnel du CBC: Camille Biron, coordonnatrice Johanne Lessard, adjointe à la direction et graphiste</p> <hr/> <p>Organismes absents : Atelier St-Elme Cercle de Fermières GIFFARD-MAIZERETS Expression Danse de Beauport Groupe vocal Atmosphère de Beauport Harmonie Montmorency Les Petits Chanteurs de Beauport Théâtre du Vieux Bourg</p>
--	---

Au cours de l'année 2025, le conseil d'administration a tenu cinq réunions. La présidente tient à remercier les membres du conseil d'administration pour leur disponibilité et leur implication.

Administrateurs du CBC :

- Danielle Nicole, présidente (EMCB)
- Gilles Grenier, vice-président et délégué au CGBDC (représentant des artistes)
- Marcel Audy, trésorier et délégué au CFBDC (SAHB)
- Romain Lévesque, administrateur (représentant du public)
- Gisèle Hains, secrétaire (ALB)
- Élodie Bourgoïn, administratrice (HCB)

Salle de diffusion du Couvent de Beauport

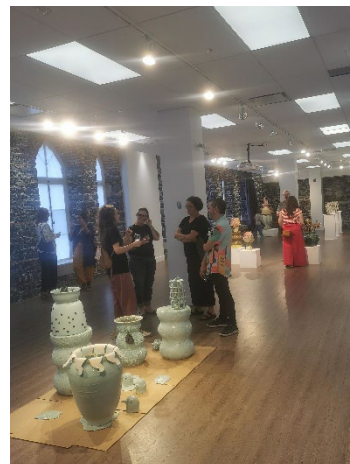
L'année 2025 a accueilli une riche programmation culturelle dans la Salle de diffusion du Couvent de Beauport :

- Conférence / spectacle *Fais le mâle, mais fais le bien* d'Éric Trudel
- Résidence de danse contemporaine intitulée *Je ne sais pas* d'Alexandra St-Pierre
- Performance de danse contemporaine *Je ne sais pas* par Alexandra St-Pierre
- Atelier créatifs *Initiation au fanzine* donnée par l'auteur Alice Guéricolas-Gagné
- Spectacle/Performance *Tacot-Taxi* du marionnettiste Louis Bergeron
- Atelier de danse *Réflexion sur soi* par Alexandra St-Pierre et Audrey Dupont
- Exposition *Fleuve et Marées & Au bout du fil* de Jacqueline Bouchard et Hélène Drolet
- Conférence *L'art et les jardins* de Jacqueline Bouchard
- Concert intitulé *Concert méditatif* de Carolanne Charrette et Jérémie Carrier
- Exposition *Se transporter* de Véronique Martel
- Atelier créatif de poterie et céramique *Jardin luxuriant sur vase* par Véronique Martel
- Atelier créatif *Sputniks en collage* (avec les journées de la culture) de Laurence Bélanger
- Atelier créatif *Impression nature* de Camille Biron
- Exposition *Dialogue avec l'eau* de Diane Boilard
- Ateliers créatifs de Noël des CFC, CFGM, CFST et CFB (4 parties)



En 2025, la Salle de diffusion du Couvent de Beauport a poursuivi son développement comme lieu culturel vivant et accessible. La programmation a été bonifiée par l'ajout d'un rendez-vous culturel ponctuel chaque dernier samedi du mois, durant lequel Culture Beauport propose au public une expérience culturelle variée. Cette nouvelle formule a permis d'instaurer une récurrence de fréquentation et d'encourager le public à revenir régulièrement découvrir les activités proposées.

Malgré un été plus difficile en raison des travaux dans les rues entourant le lieu, qui ont temporairement affecté l'accessibilité et la fréquentation, la qualité des expositions présentées ainsi que cette programmation renouvelée ont permis d'accroître l'achalandage. Ainsi, 1 095 visiteurs ont participé aux activités de notre programmation cette année, comparativement à 881 visiteurs l'année précédente, ce qui représente une augmentation d'environ 25 % de la fréquentation.



Salon de mai

Ces résultats témoignent de l'intérêt grandissant du public pour les activités proposées et confirment la pertinence de cette nouvelle approche de programmation, qui contribue à renforcer le rôle de la Salle de diffusion du Couvent de Beauport comme pôle culturel de proximité.

Le Salon de mai était également de retour du 1^{er} au 4 mai aux Promenades Beauport pour une 55^e édition. Plusieurs fidèles du Salon ont répondu à l'appel. Au total, ce sont environ 80 exposants qui ont participé au Salon, dont plusieurs organismes membres de Culture Beauport.

La prochaine édition du Salon de mai, qui se déroulera du 30 avril au 3 mai 2026, est en cours de préparation.



Subventions

En 2025, les activités du Bingo des Chutes ont été maintenues, malgré des délais dans le versement des dépôts en raison de difficultés rencontrées par le gestionnaire au niveau du fonds de roulement.

Ce sont 65 464 \$ en subventions qui ont été remis aux organismes par le Comité de financement Culture Beauport. En comparaison, les subventions pour 2024 s'élevaient à 73 527 \$. En 2023, ce sont 77 009 \$ qui avaient été octroyés.

Élite culturelle

En 2025, grâce au Fonds pour l'élite culturelle Normand-Brunet, le CBC a pu remettre une subvention de 850 \$ à l'artiste Julie Picard pour un projet d'exposition de son travail en art visuel à l'étranger, notamment en France.

Par ailleurs, le 23^e Prix d'Excellence Normand-Brunet, d'une valeur de 1 000\$, a été remis à la directrice de chorale Louise-Marie Pelletier.



Coordination et services aux membres

Madame Camille Biron est demeurée en poste au cours de la dernière année. En septembre 2025, le poste de coordination a évolué vers un poste de direction, une transition qui s'est déroulée tel que prévu et qui permet d'assurer une meilleure cohérence dans la gestion des activités et le développement de l'organisme.

Par ailleurs, à la suite d'une évaluation de l'utilisation des services offerts par Culture Beauport en 2025, le conseil d'administration a constaté que la demande pour un poste permanent en graphisme n'était plus au rendez-vous auprès de la majorité des membres. Dans ce contexte, il a été décidé de planifier le retrait graduel de ce poste en 2026.

Madame Johanne Lessard, graphiste au sein de l'organisme, quittera donc ses fonctions à l'été 2026. L'année 2026 constituera ainsi une période de transition pour Culture Beauport, marquée par l'adaptation de ses services afin de mieux répondre aux besoins actuels de ses membres.

Saison 2026

En concordance avec le mandat confié par la Ville de Québec au Conseil beauportois de la culture, la programmation pour 2026 comportera trois expositions et une résidence d'artistes en plus de treize activités culturelles qui seront proposées ponctuellement tout au long de l'année dans. Cette programmation a été établie par la direction artistique à partir des dossier reçus dans le cadre de l'appel de projets lancé en juillet 2025.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

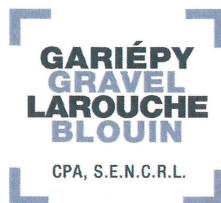
CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2025

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Bilan	7
Flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 16
Renseignements complémentaires	17 - 18



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gariépy Gravel Larouche Blouin

GARIÉPY, GRAVEL, LAROUCHE, BLOUIN,
CPA, S.E.N.C.R.L. ¹

Québec
Le 2 mars 2026

¹ Par Réjean Gariépy, CPA auditeur

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025**

	2025	2024
PRODUITS		
Revenus nets de bingo (tableau A)	82 208 \$	84 800 \$
Revenus du Salon de mai (tableau B)	34 561	42 086
Gestion de la salle Multi (tableau C)	28 698	30 144
Autres revenus (tableau D)	<u>18 785</u>	<u>21 772</u>
	<u>164 252</u>	<u>178 802</u>
CHARGES		
Amortissement des immobilisations corporelles	971	1 167
Assurances	409	93
Cotisations	110	115
Dépenses de la salle Multi (tableau E)	28 923	30 433
Dépenses du Salon de mai (tableau F)	29 675	31 855
Formation	110	-
Frais bancaires	380	341
Frais communs (gestion de la centrale)	1 260	1 456
Gestion administrative	5 000	5 000
Honoraires professionnels	2 525	2 405
Infographie (sous-traitance)	135	150
Licence	3 045	2 417
Location d'équipements et service photocopieur	1 777	2 155
Papeterie et dépenses de bureau	2 651	3 778
Permis et licences	39	38
Publicité	200	200
Reconnaissance aux bénévoles	37	266
Salaires et avantages sociaux	81 014	75 600
Subventions élites culturelles	1 850	1 500
Télécommunications	<u>1 485</u>	<u>1 351</u>
	<u>161 596</u>	<u>160 320</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>2 656</u></u> \$	<u><u>18 482</u></u> \$

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	Fonds de la salle Multi	Fonds d'élites culturelles	Fonds investis en immo- bilisations	Fonds d'adminis- tration générale	2025 Total	2024 Total
SOLDE AU DÉBUT	5 246 \$	3 175 \$	6 040 \$	105 162 \$	119 623 \$	101 141 \$
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	5	(1 850)	(1 202)	5 703	2 656	18 482
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>(2 420)</u>	<u>2 420</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
SOLDE À LA FIN	<u>5 251 \$</u>	<u>1 325 \$</u>	<u>2 418 \$</u>	<u>113 285 \$</u>	<u>122 279 \$</u>	<u>119 623 \$</u>

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

BILAN

31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	108 117 \$	120 891 \$
Débiteurs (note 3)	24 724	5 031
Frais payés d'avance	<u>2 717</u>	<u>2 796</u>
	135 558	128 718
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	<u>13 019</u>	<u>9 957</u>
	<u>148 577</u> \$	<u>138 675</u> \$
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (note 5)	5 673 \$	2 974 \$
Apports reportés (note 6)	<u>10 024</u>	<u>12 161</u>
	15 697	15 135
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 7)	<u>10 601</u>	<u>3 917</u>
	<u>26 298</u>	<u>19 052</u>
ACTIFS NETS		
Fonds de la salle Multi	5 251	5 246
Fonds d'élites culturelles	1 325	3 175
Investis en immobilisations	2 418	6 040
Administration générale	<u>113 285</u>	<u>105 162</u>
	<u>122 279</u>	<u>119 623</u>
	<u>148 577</u> \$	<u>138 675</u> \$

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

 _____, administratrice

_____, administrateur

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	2 656 \$	18 482 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	2 815	2 435
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<u>(1 613)</u>	<u>(979)</u>
	3 858	19 938
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(19 693)	4 993
Frais payés d'avance	79	(634)
Créditeurs et charges à payer	2 699	(5 450)
Apports reportés	<u>(2 137)</u>	<u>4 235</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(15 194)</u>	<u>23 082</u>
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>(5 877)</u>	<u>(3 225)</u>
ACTIVITÉ DE FINANCEMENT		
Apports reportés	<u>8 297</u>	<u>-</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(12 774)	19 857
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>120 891</u>	<u>101 034</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u>108 117</u> \$	<u>120 891</u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif et un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est détenteur d'une licence de bingo émise par la Régie des alcools, des courses et des jeux. Il favorise la concertation entre les organismes culturels de l'arrondissement Beauport de la Ville de Québec.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

COMPTABILITÉ PAR FONDS*Fonds d'administration générale*

Le fonds d'administration générale rend compte des activités menées par l'organisme en matière de prestation de services et d'administration.

Fonds d'élites culturelles

Le fonds d'élites culturelles présente seulement les ressources affectées à des activités de subventions.

Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents aux immobilisations.

Fonds de la salle Multi

Le fonds de la salle Multi présente seulement les ressources affectées aux activités de la salle Multi.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**CONSTATION DES PRODUITS**

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des jeux de bingo sont constatés lors de la vente. Les autres revenus, soient les subventions, les services aux membres et le Salon de mai sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'organisme a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des comptes clients et autres créances.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)**INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Si les indications de perte de valeur s'atténuent ou disparaissent, la moins-value déjà comptabilisée doit faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction attribuables à des instruments financiers évalués ultérieurement à la juste valeur et à ceux créés ou échangés dans une opération entre apparentés sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers créés ou échangés dans des conditions de pleine concurrence qui sont évalués ultérieurement au coût ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'instrument. Lorsque l'instrument est évalué au coût après amortissement, les coûts de transaction sont ensuite comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux de 20 %.

L'amortissement des immobilisations corporelles est présenté dans le fonds des immobilisations. Les apports reportés présentés à la note 7, sont composés de subventions reçues qui ont servi à l'acquisition d'équipements. Ils sont amortis de la même façon que les immobilisations auxquelles ils se rapportent.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2025

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME CONTRÔLÉ

Le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. contrôle le Comité Financement Culture Beauport et les états financiers de ceux-ci ne sont pas consolidés.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Les bénévoles consacrent plusieurs heures à aider et à administrer le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. DÉBITEURS

	2025	2024
Comptes clients	8 022 \$	137 \$
C.F.L.B. (gestionnaire de salle)	<u>16 702</u>	<u>4 894</u>
	<u>24 724</u> \$	<u>5 031</u> \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025		2024	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Matériel de la salle multi-fonction	19 204 \$	8 889 \$	10 315 \$	6 282 \$
Mobilier de bureau	<u>34 179</u>	<u>31 475</u>	<u>2 704</u>	<u>3 675</u>
	<u>53 383</u> \$	<u>40 364</u> \$	<u>13 019</u> \$	<u>9 957</u> \$

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2025

5. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2025	2024
Sommes à remettre à l'État	2 091 \$	2 531 \$
Salaires à payer	3 582	364
Dépôts de clients	<u>-</u>	<u>79</u>
	<u><u>5 673</u></u> \$	<u><u>2 974</u></u> \$

6. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectation d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement des exercices subséquents pour les différents projets. Les variations survenues dans le solde des apports reportés au prochain exercice sont les suivantes :

	2025	2024
Solde au début	12 161 \$	7 926 \$
Plus : Encaissements de l'exercice	34 068	33 400
Moins : Montants constatés à titre de produits de l'exercice	27 908	(29 165)
Moins : Apports affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles	<u>8 297</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u><u>10 024</u></u> \$	<u><u>12 161</u></u> \$

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

6. APPORTS REPORTÉS (suite)

Les produits des apports reportés proviennent à 100 % de la Ville de Québec. Pour le Café rencontre, les charges sont payées par le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. à même les fonds provenant de la Ville de Québec. Le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. n'a aucun contrôle sur les charges. Il effectue le paiement aux fournisseurs selon les directives de la Ville de Québec. Les fonds disponibles en fin d'exercice ne peuvent être utilisés par le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. que pour des événements dont la Ville de Québec a autorisé la dépense.

Pour la salle Multi, le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. est responsable de l'exploitation de la salle à 100 %.

Au 31 décembre 2025, le solde est composé de - (828 \$ en 2024) pour le café rencontre et 10 024 \$ (11 333 \$ en 2024) pour la salle Multi.

7. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025	2024
Solde au début	3 917 \$	4 896 \$
Plus : Montants reçus au cours de l'exercice	8 297	-
Moins : Montant constaté à titre de produits de l'exercice	<u>(1 613)</u>	<u>(979)</u>
Solde à la fin	<u><u>10 601</u></u> \$	<u><u>3 917</u></u> \$

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

8. ORGANISME CONTRÔLÉ

Comité Financement Culture Beauport est contrôlé par le CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. étant donné que la direction du CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC. participe étroitement à l'élaboration des politiques du Comité Financement Culture Beauport et qu'il a la capacité d'influencer quant au contenu de ces politiques.

Comité Financement Culture Beauport a été créé pour remettre des subventions à des organismes de la culture de l'arrondissement Beauport. Il est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec.

Les états financiers sommaires de Comité Financement Culture Beauport sont les suivants :

	2025	2024
Bilan		
Actif	37 559 \$	35 106 \$
Passif	-	314
Actifs nets non affectés	37 559 \$	34 792 \$
Résultats		
Produits	74 068 \$	77 920 \$
Charges	<u>71 301</u>	<u>78 786</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>2 767 \$</u>	<u>(866) \$</u>

9. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La grande partie des revenus (50 % en 2025 et 47 % en 2024) provient du Comité Financement Loisirs Beauport qui agit comme gestionnaire de salle pour ses activités de bingo. L'organisme doit détenir une licence de bingo auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Cette licence est renouvelable annuellement.

10. RÉMUNÉRATION

L'organisme a versé un montant de 5 000 \$ à un membre du conseil d'administration au cours de l'exercice pour des tâches administratives effectuées par celui-ci.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2025**

11. INSTRUMENTS FINANCIERS**RISQUES FINANCIERS**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 décembre 2025 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créiteurs et charges à payer.

CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
TABLEAU A - REVENUS NETS DE BINGO		
Revenus nets de bingo	653 725 \$	640 735 \$
Prix remis aux gagnants	(451 625)	(433 195)
Frais de gestionnaire de salle	(104 277)	(106 754)
Taxes de ventes	<u>(15 615)</u>	<u>(15 986)</u>
	<u><u>82 208</u></u> \$	<u><u>84 800</u></u> \$

TABLEAU B - REVENUS DU SALON DE MAI		
Exposants	32 561 \$	41 086 \$
Députés	<u>2 000</u>	<u>1 000</u>
	<u><u>34 561</u></u> \$	<u><u>42 086</u></u> \$

TABLEAU C - GESTION DE LA SALLE MULTI		
Ville de Québec	27 080 \$	29 165 \$
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 613	979
Dons des usagers	<u>5</u>	<u>-</u>
	<u><u>28 698</u></u> \$	<u><u>30 144</u></u> \$

TABLEAU D - AUTRES REVENUS		
Services aux membres	5 213 \$	4 342 \$
Arrondissement Beauport de la Ville de Québec	4 613	4 614
Frais de gestion	3 500	3 500
Intérêts et ristourne	2 731	3 625
Cotisations	1 900	2 150
Divers	828	80
C.F.L.B. (non régis)	-	1 661
C.F.L.B. (élite)	<u>-</u>	<u>1 800</u>
	<u><u>18 785</u></u> \$	<u><u>21 772</u></u> \$

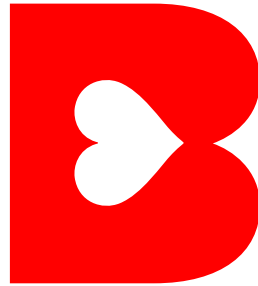
CONSEIL BEAUPORTOIS DE LA CULTURE INC.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2025

	2025	2024
TABLEAU E - DÉPENSES DE LA SALLE MULTI		
Amortissement des immobilisations corporelles	1 844 \$	1 268 \$
Animation	6 330	7 005
Cachets aux artistes	9 000	9 900
Entretien et surveillance	2 858	2 780
Équipements	-	519
Frais de gestion	3 500	3 500
Promotions	1 111	1 435
Préparation des oeuvres et objets	1 530	1 276
Salaires et avantages sociaux	<u>2 750</u>	<u>2 750</u>
	<u><u>28 923</u></u> \$	<u><u>30 433</u></u> \$

TABLEAU F - DÉPENSES DU SALON DE MAI

Frais généraux et de bureau	2 532 \$	2 562 \$
Location d'espace et d'équipements	20 163	21 355
Publicité et impressions	4 230	5 188
Salaires et avantages sociaux	<u>2 750</u>	<u>2 750</u>
	<u><u>29 675</u></u> \$	<u><u>31 855</u></u> \$

Merci



BIINGO DU COEUR

Bingo des Chutes, c'est le Bingo du Cœur !

JOUER POUR LE PLAISIR...
ET POUR LA COMMUNAUTÉ



bingoduceur.com

SALLE DE DIFFUSION DU COUVENT DE BEAUPORT



culture
Beauport

Une richesse locale ! Depuis 1988

La programmation de
la **Salle de diffusion du Couvent de Beauport**
est rendue possible grâce
à la participation financière
de la Ville de Québec.

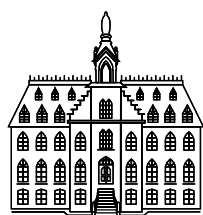
MERCI !



culturebeauport.com

culture Beauport

*Merci à tous nos bénévoles
pour votre précieuse implication !*



culture
Beauport

Une richesse locale ! Depuis 1988

culture Beauport

SIÈGE SOCIAL



11, avenue du Couvent, Québec (QC) G1E 6R9 – Bur. 101



418 666-6125, poste 201



cbc@cbculture.qc.ca



facebook.com/culturebeauport



culturebeauport.com

